

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/02/2019 au 28/02/2019

N° Cesu employeur : X3852529190002
MONSIEUR EMMANUEL FOURNIER
77 AV DE MERIGNAC
33200 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	75,89 x 2,900 % = 2,20	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	75,89 x 6,800 % = 5,16	
MALADIE		77,24 x 13,000 % = 10,04
VIEILLESSE	77,24 x 7,300 % = 5,64	77,24 x 10,450 % = 8,07
ALLOC. FAMILIALES		77,24 x 5,250 % = 4,06
ACCIDENT DU TRAVAIL		77,24 x 2,000 % = 1,54
FNAL		77,24 x 0,100 % = 0,08
CFP		77,24 x 0,350 % = 0,27
CSA		77,24 x 0,300 % = 0,23
CDS		77,24 x 0,016 % = 0,01
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	77,24 x 4,790 % = 3,70	77,24 x 5,230 % = 4,04
IRCEM PREVOYANCE	77,24 x 0,700 % = 0,54	77,24 x 0,960 % = 0,74
POLE EMPLOI		77,24 x 4,050 % = 3,13
TOTAL DES COTISATIONS	17,24	32,21

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	62,20 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 60,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	----------------	--

Impôt sur le revenu	Base	:	62,20 €	Net payé en euros	:	60,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	28/02/2019
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 3707608 enregistrée le 02/03/2019

Nombre d'heures travaillées:	2	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	77,24 €
		Assiette des cotisations	:	77,24 €